

# Stablex



## DÉMARCHE DE PRÉCONSULTATION — RÉAMÉNAGEMENT DE LA CELLULE N° 6

Séance n° 5 : Qualité de l'air, gestion des argiles excédentaires et gestion des odeurs

### COMPTE-RENDU



*Document rédigé par*



Version préliminaire

16 mars 2020

## Table des matières

1. Ouverture et mot de bienvenue .....	3
2. Présentation du déroulement de la rencontre .....	3
3. Validation du compte-rendu de la quatrième rencontre .....	3
4. Gestion des argiles excédentaires.....	6
5. Qualité de l'air .....	10
6. Gestion des odeurs.....	12
7. Appréciation et mot de la fin .....	13
ANNEXE 1 : Liste des participants à la rencontre .....	15
ANNEXE 2 : Ordre du jour .....	16

## 1. Ouverture et mot de bienvenue

M. Pierre Légo accueille les participants et présente les membres de l'équipe de Stablex. Les personnes représentant Stablex et les experts qui les accompagnent dans la démarche de préconsultation sont les suivantes :

### Représentants de Stablex

Pierre Légo – Directeur santé-sécurité et environnement  
Tania Tzakova – Directrice adjointe environnement  
Michel Perron – Directeur général

### Transfert Environnement et Société

Alex Craft – Animation  
Rébecca Gelly-Cyr – Rapporteuse et facilitatrice  
Alexa Lachaume – Rapporteuse

### Englobe

Catherine Lalumière – Biologiste et chargée de projet

### Trinity Consultants

Ramesh Sivasenthinathan – Consultant spécialiste en modélisation de l'air

Mme Catherine Lalumière, de chez Englobe, est responsable de la réalisation de l'étude d'impact sur l'environnement (ÉIE).

M. Ramesh Sivasenthinathan est un spécialiste de la modélisation de l'air pour les émissions atmosphériques chez Trinity Consultants. M. Sivasenthinathan a réalisé la modélisation pour Stablex dans le cadre de ce projet.

Par la suite, M. Alex Craft demande aux participants de se présenter ainsi que l'organisation qu'ils représentent. La liste des participants à la rencontre se retrouve à l'annexe 1.

## 2. Présentation du déroulement de la rencontre

M. Craft présente le déroulement de la rencontre, comme indiqué dans l'ordre du jour en annexe 2, aucun varia n'est ajouté.

## 3. Validation du compte-rendu de la quatrième rencontre

M. Craft valide avec les participants qu'ils ont bien reçu le compte-rendu de la rencontre n° 4, les participants confirment qu'ils sont en possession du document. Le compte-rendu est approuvé avec une modification:

- « Les fossés présents sur le site drainent [...] » est remplacé par « Les fossés existants [...] » (page 10)

Les membres du comité avaient des questions afin d'obtenir de l'information supplémentaire sur certains sujets.

Question	Réponse
<p>Est-ce que la rencontre du 25 février se concentra sur les sols ou sur la post-fermeture ?</p>	<p>M. Craft : Lors de la prochaine rencontre, il y aura en effet plusieurs sujets qui seront discutés. Ils vous seront présentés à la fin de la rencontre.</p>
<p>Dans le compte-rendu, il est mentionné (p.10) que : « Les fossés présents sur le site drainent déjà une bonne partie de l'eau, donc le lien hydrique entre les milieux humides entourant le site est presque inexistant. »</p> <p>Est-ce qu'il serait possible d'ajouter de l'information afin que cela soit plus concret? Quels sont les milieux humides entourant le site? Comment l'eau circule-t-elle présentement dans les fossés?</p>	<p>Mme Lalumière : Cette réponse fait mention des fossés existants sur le site d'Orica. Lors d'une prochaine rencontre, un retour sur ce point sera effectué, à l'aide de cartes, afin de clarifier la réponse.</p>
<p>Dans le compte-rendu, il est mentionné (p.10) que : « Les mesures d'atténuation seront déterminées à partir des données collectées avec le programme de suivi [des milieux humides] afin qu'elles soient adaptées à l'impact réel. » De quel suivi il est fait mention?</p>	<p>Mme Lalumière – Un chapitre de l'étude d'impact portera spécifiquement sur le suivi environnement, dans lequel seront notamment détaillées les mesures de suivis pour les milieux humides.</p>
<p>Est-ce que l'étude d'impact sera rendue publique?</p>	<p>Mme Lalumière – Lorsque le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) jugera l'étude d'impact recevable, il la rendra disponible sur le registre des évaluations environnementales conformément à la procédure en vigueur.  <a href="http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/index.asp">http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/index.asp</a>.</p> <p>M. Légo – Nous pourrions informer les membres du comité lorsque l'étude d'impact sera rendue publique.</p>
<p>Le site de la cellule n° 6 sera déboisé, mais est-ce qu'il sera possible de le reboiser?</p>	<p>M. Légo – Lorsque la cellule est terminée elle est recouverte, afin d'empêcher l'infiltration de l'eau de pluie. Ensuite, des graminées sont semés et les herbes empêchent l'érosion de la surface. Les cellules fermées sont donc des champs d'herbes et celles-ci sont fauchées une fois par année à la fin de l'été.</p> <p>C'est ainsi que nous procédons pour le moment, mais nous avons entendu les préoccupations du comité pour que des arbres soient plantés. Cela implique des changements dans la conception du recouvrement, afin d'assurer l'étanchéité des cellules. Nous sommes en train de faire les études requises avec SNC Lavallin.</p>

Question	Réponse
<p>La qualité de l'eau, abordée à la rencontre n° 4, ne chiffre pas la quantité des composés retrouvés dans l'eau. Est-ce qu'il est possible d'avoir cette information? Est-ce que les composés identifiés peuvent se retrouver dans les puits et dans l'eau consommée?</p>	<p>Mme Lalumière - Nous allons regarder avec M. Blanchet (l'expert en hydrogéologie) afin de bien faire ressortir l'information dans l'étude d'impact et vous revenir avec l'information chiffrée lors d'une prochaine rencontre.</p>
<p><b>Complément d'information apporté par la municipalité de Blainville :</b> La source d'eau pour la Ville n'est pas l'aquifère profond, mais la rivière des Mille-Îles. Les puits d'alimentation en eau potable sont seulement dans la zone agricole.</p>	
<p>Est-ce que les rapports des analyses de l'eau seront rendus publics?</p>	<p>Mme Lalumière - Les rapports réalisés dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement seront disponibles en annexe.</p>
<p>Les résultats du programme de suivi de l'eau sont-ils publics? Est-ce que la Ville et le MELCC sont informés des résultats?</p>	<p>M. Légo – Tous les résultats sont transmis au MELCC. M. Craft - Est-ce que ces données sont rendues publiques par la suite, par le MELCC? M. Légo – Les informations ne sont pas rendues publiques par le MELCC. Toutefois, s'il y avait un enjeu avec les résultats le ministère informerait Stablex et nous n'avons pas eu de retour de leur part.</p>
<p><b>Complément d'information apporté par la municipalité de Blainville :</b> Le MELCC reçoit les résultats de la qualité de l'eau pour les cours d'eau et l'eau souterraine. Tandis que la Ville reçoit les analyses pour le rejet des eaux usées à l'égout. Les résultats sont partagés selon le niveau de compétences désigné au palier politique.</p>	
<p>Est-ce que le ministère est toujours présent lors des échantillonnages pris dans le cadre du programme de suivi des eaux ?</p>	<p>M. Légo : Les suivis sont réalisés deux fois par année, mais pas systématiquement avec le ministère. Toutefois, les résultats leur sont toujours transmis. Le ministère fait l'évaluation de la situation des résultats et informe Stablex s'il y a un enjeu. Nous n'avons pas eu de retour de la part du MELCC avec une mention qu'il y a une problématique.</p>
<p>Si une demande d'accès à l'information est faite, est-ce qu'il serait possible d'avoir accès aux résultats?</p>	<p>M. Légo : Probablement.</p>

Question	Réponse
Comment sont traités les résidus reçus des États-Unis ?	M. Légo - Tous les déchets sont traités et stabilisés avant d'être placés dans les cellules. Aucun résidu reçu n'est placé directement dans les cellules. Si vous le désirez, nous pourrions organiser une rencontre pour vous expliquer en détails le processus de traitement de Stablex.
Combien d'années va durer le projet ?	M. Légo : Selon les estimés, le projet permettrait à Stablex d'offrir ses services pendant encore 60 ans.

M. Craft mentionne que plusieurs questions portent sur des sujets déjà traités lors des précédentes rencontres. Donc pour pouvoir avancer les travaux du Comité sur les thématiques prévues, les personnes qui participent pour une première fois à une rencontre sont invitées à venir discuter avec les représentants de Stablex à la pause ou à la fin de la rencontre.

M. Légo ajoute qu'il peut organiser une rencontre avec les personnes qui n'ont pu être présentes et qui désiraient obtenir plus d'informations sur les activités de Stablex et les sujets précédemment abordés.

Suivi	Échéancier
Présenter les résultats chiffrés pour les composés énumérés lors de la présentation sur la qualité de l'eau	Stablex et Englobe présenteront cet élément à la rencontre n° 7
Expliquer l'écoulement de l'eau sur le site d'Orica, actuellement, afin d'expliquer plus en détails le lien hydrique entre les milieux humides entourant le site	Stablex et Englobe présenteront cet élément à la rencontre n° 7
Expliquer plus en détails les programmes de suivis environnementaux	Stablex présentera ce point lors de la rencontre thématique sur la post-fermeture (rencontre n° 6)
Rencontrer les participants à la rencontre qui désirent approfondir des sujets abordés lors des premières rencontres	À déterminer entre Stablex et les citoyens concernés

#### 4. Gestion des argiles excédentaires

M. Légo présente le pire scénario possible pour la gestion des argiles excédentaires, c'est-à-dire le scénario qui pourrait potentiellement générer le plus d'impacts. Les mesures envisagées par Stablex et déterminées en collaboration avec les experts d'Englobe pour réduire les impacts sont aussi expliqués.

Les éléments présentés sont détaillés dans la [présentation](#).

Question	Réponse
Qu'elle sera la hauteur finale du dépôt Sud d'argile ( <a href="#">référence à la diapositive n° 7</a> )?	M. Légo - Je n'ai pas la donnée exacte avec moi pour le moment, soit entre 7 et 22 mètres. Un retour sur ce point sera effectué lors de la prochaine rencontre.
Qu'est-ce qu'il y a présentement sur le terrain prévu pour le dépôt Sud?	M. Légo – Sur une lisière du terrain, qui sera protégée, il y a une ligne électrique, un tuyau d'égout ainsi qu'un ruisseau. Sur la partie plus au sud, il y a des arbres et des milieux humides de faible valeur écologique. Le site pour le dépôt Sud est enclavé par des terrains industriels.
En ce qui concerne le dépôt Sud, serait-il possible de le reboiser ?	M. Légo - Ce terrain pourrait en effet être reboisé, car il n'y a pas de contraintes techniques à respecter.
Quelles sont les raisons pour ajouter de l'argile au recouvrement des cellules n° 1, 2 et 4 ( <a href="#">référence à la diapositive n° 8</a> )?	M. Légo - L'objectif est de ne pas sortir de l'argile excédentaire du site de Stablex afin d'éviter que d'autres milieux ne soient impactés. Nous regardons avec SNC Lavalin si les cellules précédentes pourraient ressembler à ce que nous prévoyons faire pour la cellule n° 6.
Selon les quantités présentées aux <a href="#">diapositives n° 6 et n° 8</a> , il reste encore des argiles excédentaires pour lesquelles aucun site n'ait défini?	M. Légo - Il reste en effet 1,8 Mm <sup>3</sup> d'argiles excédentaires, pour lesquelles des sites d'entreposage potentiels sont en cours d'évaluation.
En ajoutant de l'argile sur les cellules fermées, cela ne causerait-t-il pas un poids supplémentaire trop important?	M. Légo - Nous sommes justement en train d'évaluer ce paramètre. Toutefois, pour l'ajout de 0,6 Mm <sup>3</sup> ( <a href="#">référence à la diapositive n° 8</a> ), SNC Lavalin a déjà validé que cela n'aurait pas d'impact sur l'intégrité des cellules.
Existen-ils d'autres options pour pouvoir utiliser le surplus d'argile chez Stablex?	M. Légo - Nous utilisons déjà tout ce que nous pouvons pour les coupures étanches, entre autres, et le recouvrement de cellules.
Les études sur l'ajout d'argile vous permettent-elles de savoir si vous pourriez planter des arbres ?	M. Légo - Nous sommes en train d'analyser cette possibilité.
Il pourrait être intéressant d'analyser la possibilité de construire un mur anti-bruit avec l'argile excédentaire sur le terrain du Centre d'essais des véhicules automobile (CEVA), ainsi que de regarder avec d'autres entreprises ou municipalités s'ils en ont besoin.	M. Légo - Stablex prend note de cette suggestion de faire des murs anti-bruit avec l'excédent d'argile ainsi de la possibilité d'en faire profiter d'autres entreprises dans la région qui en auraient besoin.

Question	Réponse
Lorsque vous aurez les résultats pour les scénarios en évaluation ( <a href="#">référence à la diapositive n° 8</a> ), est-ce que vous ferez une autre rencontre pour nous les présenter?	M. Légo - L'étude d'impact sur l'environnement sera déposée avec des sites d'entreposage identifiés pour les 10 à 15 premières années du projet. Pour la suite, nous continuons actuellement à rechercher des options pour disposer des argiles excédentaires.
Comment avez-vous géré les argiles excédentaires pour les cellules précédentes ?	M. Légo - En ce qui concerne les premières cellules, l'argile est stockée sous le dépôt à neige de la ville. Nous n'avons jamais eu besoin de trouver des sites de dépôt d'argile à l'extérieur du site de Stablex.
Quand l'argile sèche cela peut entraîner une augmentation de la poussière ainsi que du ruissèlement avec des matières en suspension (MES). Comment ces impacts seront-ils gérés ?	M. Légo - Des mesures d'atténuation liées au dépôt d'argile devront être effectivement envisagées, nous allons vous les présenter sous peu ( <a href="#">référence aux diapositives n° 12 et 13</a> ).
Est-ce que la sortie des camions du site de Stablex risque d'avoir des impacts sur la congestion routière, le bruit et sur l'environnement ?	M. Légo – Les impacts anticipés liés à la gestion des argiles excédentaires seront présentés un peu plus loin ( <a href="#">référence à la diapositive n° 11</a> )
Quel serait le meilleur scénario pour la gestion des argiles excédentaires ? Car vous éloigner la cellule des quartiers résidentiels, mais vous ajoutez des camions sur les routes publiques.	M. Légo – Nous vous avons présenté le pire des scénarios possibles et nous continuons à faire les études nécessaires pour trouver les meilleures solutions, c'est-à-dire pour gérer le maximum des argiles sur notre site.
La profondeur des cellules est définie pour recevoir et traiter le plus de résidus et de sols contaminés possibles. Pourquoi est-ce qu'il y a maintenant autant d'argile supplémentaire? Est-ce qu'il ne serait pas possible de moins creuser et de traiter moins de résidus?	M. Légo – La cellule n° 6 prévue permettra à Stablex d'offrir ses services de solution environnementale plus longtemps.
Est-il possible d'effectuer l'excavation et le chargement des camions la nuit ?	M. Légo - La réglementation municipale nous empêche le chargement des camions entre 21 h et 7 h du matin.
Est-il possible d'utiliser l'argile excédentaire pour d'autres utilisations, par exemple ? Pour la construction de digues par exemple ?	M. Légo - Toutes les idées peuvent être analysées, afin d'améliorer le projet. Concernant l'excédent d'argile, il est important de se questionner sur le transport et la distance. Envoyer l'argile loin du site représente beaucoup de travail, c'est pourquoi demeurer proche du site représente la meilleure solution pour le moment.

Question	Réponse
Combien de temps dure l'excavation et quand est-elle faite ?	M. Légo – L'excavation est réalisée pendant deux mois et demi à chaque hiver.
Le fait d'ajouter de l'argile supplémentaire sur le recouvrement des cellules pourrait-il engendrer des impacts sur l'eau souterraine?	M. Légo – Cet élément est à l'étude avec les ingénieurs.
En ce qui concerne les cellules fermées, peuvent-elles être enlevées et retravaillées d'une autre façon ? Comme en Angleterre où du stablex est utilisé pour faire des routes.	M. Légo – Le stablex n'a jamais servi à faire des routes. Stablex produit un béton imperméable (le stablex), mais il n'est pas produit pour faire des structures. Il serait nécessaire de faire de la recherche et développement pour développer un tel béton et une étude d'impact devrait être réalisée pour savoir si cela est faisable. Les autorisations que Stablex a lui permettent de traiter et stabiliser les résidus pour les placer dans des cellules et pas pour construire des bétons de construction.
Dans le premier décret, il est marqué qu'il est possible de recourir à la recherche et développement afin de pouvoir améliorer le procédé. Est-ce qu'une recherche a pu être effectuée afin d'améliorer le processus ?	M. Légo - Oui, mais cela n'a pas eu de débouchés concrets.
Durant la période où la cellule n° 6 sera en exploitation, il pourrait être pertinent de favoriser la recherche, notamment en ce qui concerne l'extraction du stablex des sols.	M. Légo - Pour l'instant, il n'y aurait pas d'intérêt à utiliser le stablex placé pour d'autres usages.
Dans la conception des parois étanches et périphériques prévues, est-ce qu'il serait possible de les élargir afin d'utiliser plus d'argile?	M. Légo – Nous prenons en note cette suggestion.
Sauriez-vous combien de pays enfouissent du stablex ?	M. Légo - La technologie est originaire du Royaume-Uni. Elle a été vendue au Mexique et on a déjà entendu parler au Japon.

Suivi	Échéancier
Valider la hauteur finale du dépôt sud d'argile	Stablex présentera cet élément à la rencontre n° 6.
Présenter les résultats de l'analyse de l'ajout d'argile sur les cellules existantes, afin démontrer s'il y aurait un impact sur l'aquifère profond.	Stablex et Englobe présenteront cet élément à la rencontre n° 7.
Regarder les options proposées par les membres pour la gestion des argiles	Ces éléments seront intégrés dans l'étude d'impact sur l'environnement.
Faire un retour sur les scénarios envisagés pour la gestion des argiles excédentaires, incluant le passage des camions sur les voies publiques	Stablex présentera cet élément à la rencontre n° 7

## 5. Qualité de l'air

Mme Tzakova présente la description du milieu, les impacts anticipés et les mesures envisagées concernant la composante environnementale de la qualité de l'air.

M. Ramesh Sivasenthinathan, spécialiste de la modélisation de l'air pour les émissions atmosphériques chez Trinity Consultant, est aussi présent pour répondre aux questions techniques concernant la modélisation. Toutefois, puisqu'il ne parle pas français, la présentation est réalisée par Mme Tzakova.

Les éléments présentés sont détaillés dans la [présentation](#).

Question	Réponse
Est-ce que le rapport soumis par Trinity consultant sera traduit en français?	Mme Tzakova – Englobe fera l'analyse des résultats soumis par Trinity consultant ainsi que le rapport final en français qui sera mis en annexe de l'étude d'impact sur l'environnement.
Qu'est-ce qui justifie le choix des composés organiques volatils (COV) modélisés ?	Mme Tzakova – Nous avons sélectionnés les composés qui sont les plus représentatifs et qui étaient susceptibles de se retrouver en plus grande concentration. Mme Lalumière – Les composés sélectionnés sont aussi ceux associés aux activités directes du projet de réaménagement de la cellule n° 6 qui seront responsables des émissions. Mme Tzakova – La même logique est appliquée pour la sélection des métaux inclus dans la modélisation. M. Légo – Les deux composés sélectionnés représentent chacune des grandes familles chimiques qui composent les COV. De plus, les composés sélectionnés sont validés avec le MELCC, qui pourrait nous demander d'en inclure d'autres dans la modélisation.
D'où provient le xylène ? Est-ce que c'est un sous-produit des résidus que vous recevez?	M. Légo – Le xylène est un des COV le plus prévalent dans le pétrole. Ce n'est pas un résidu accepté, mais il est possible qu'il soit présent en petite quantité, par exemple, dans un résidu ou un sol contaminé à traiter. La modélisation montre que la valeur limite établie par le MELCC est respectée.
Est-ce que les composés choisis prennent en compte l'ensemble des activités de Stablex?	M. Légo – Les composés modélisés ont comme source potentielle les activités à l'usine ainsi que les opérations de la cellule n° 6.

Question	Réponse
Est-ce que les composés modélisés sont les plus odorant?	Mme Tzakova – Les composés présentés ne sont pas en lien avec les odeurs. Nous allons en discuter plus en détails dans la prochaine section sur le plan d'élimination des odeurs.
Quelle est la proportion de résidus organiques et inorganiques que vous recevez?	Mme Tzakova – Stablex reçoit seulement des résidus inorganiques. Il y a une seule exception, soit les chlores de piscine.
Si la modélisation montre un dépassement, même sur une courte période, est-ce que vous devez le considérer dans votre projet? Est-ce que vous devez vous assurer que le dépassement soit réglé?	<p>Mme Lalumière – Lorsqu'un dépassement est modélisé, des mesures d'atténuation doivent être envisagées et une nouvelle modélisation réalisée afin d'obtenir les résultats théoriques de la mesure étudiée.</p> <p>Mme Tzakova – En 2018-2019 Stablex a réalisé une campagne d'échantillonnage pour divers composés, à la suite d'une demande du MELCC, afin de démontrer que les hypothèses incluses dans la modélisation sont censées. Nous avons constaté que la concentration d'ammoniac mesurée était deux fois moins élevée que l'hypothèse incluse dans la modélisation actuelle. La modélisation sera réalisée à nouveau à partir des nouvelles valeurs mesurées.</p>
Est-ce qu'il y a un suivi environnemental en continu pour mesurer la qualité de l'air?	<p>Mme Tzakova – Il n'y a pas de suivi en continu de la qualité de l'air.</p> <p>Il y a des difficultés techniques pour mesurer en continue les concentrations d'ammoniac dans l'air ambiant et le MELCC reconnaît cette complexité.</p> <p>La nouvelle modélisation avec les hypothèses de 2018-2019 ne devraient pas démontrer de dépassements pour l'ammoniac.</p> <p>Il est aussi important de savoir que les valeurs limites à respecter sont établies par le MELCC en considérant plusieurs facteurs, dont la santé publique.</p>
Est-ce qu'il y a un moyen de s'assurer que les terres agricoles ne soient pas affectées et qu'elles gardent leur qualité? Est-ce que la proximité des activités de Stablex pourrait nous empêcher de faire de l'agriculture biologique?	Mme Tzakova – Je vais vous présenter les autres résultats de la modélisation de l'air, mais selon moi, il est peu probable que Stablex puisse avoir un impact sur les terres agricoles en raison du respect des critères établis par les autorités.
Est-ce que vous pensez que les activités actuelles ont un impact similaire à celles considérées pour le projet dans la phase de construction initiale ( <a href="#">référence à la diapositive n° 19</a> ) et pour la phase d'exploitation ( <a href="#">référence à la diapositive n° 20</a> ) dans la modélisation?	<p>Mme Tzakova – Les résultats présentés (<a href="#">référence à la diapositive n° 28</a>) sont issus de la modélisation des activités actuelles de Stablex en comparaison avec les données mesurées par la station d'échantillonnage.</p> <p>Les résultats de la modélisation pour les deux phases du projet sont présentés à la diapositive suivante (<a href="#">référence à la diapositive n° 29</a>).</p>

Question	Réponse
Dans la phase de construction initiale, le modèle prévoit quand même un dépassement ?	Mme Tzakova – En effet, nous avons prévues une mesure d’atténuation afin de diminuer cet impact, nous allons vous le présenter sous peu.
Toutefois, est-ce qu’il n’y aura une grosse différence entre les activités actuelles de Stablex et ce qui sera fait dans les prochaines phases pour le réaménagement de la cellule ?	Mme Tzakova – Les activités de Stablex seront similaires. De plus, les chemins d’accès empruntés et utilisés pour la modélisation sont les mêmes que présentement.
Quelle est la direction des vents dominants	M. Légo – Les vents dominants (60 %) viennent du Sud-Ouest, 30 % viennent du Nord-Est et les 10 % restant vont dans les autres directions.
Est-ce que les composés modélisés prennent aussi en compte toutes les émanations possibles des activités de l’usine et du stablex?	Mme Tzakova – Les composés pouvant être générés par le projet de réaménagement sont pris en compte et modélisés pour l’usine et le front de coulée. Ce sont ces mêmes composés qui sont modélisés pour l’ensemble de l’usine.
Est-ce que vous avez des suivis et des émanations à respecter ?	Mme Tzakova – Le MELCC demande de faire des suivis que nous réalisons, et nous respectons les normes.

Suivi	Échéancier
Faire un retour sur les résultats de la qualité de l’air	Stablex présentera cet élément à la rencontre n° 7

## 6. Gestion des odeurs

Mme. **Tzakova** présente la description du milieu et les impacts anticipés concernant la composante environnementale des odeurs.

Les éléments présentés sont détaillés dans la [présentation](#).

Question	Réponse
À part le triméthylamine (TMA), est-ce que vous avez trouvé d’autres substances qui pourraient causer des odeurs?	Mme Tzakova: Le TMA était la principale source des odeurs. Nous recevions ce produit en petite quantité et avec le temps il s’est accumulé dans le procédé stablex.
Donc les odeurs vont se poursuivre dans les quartiers résidentiels avec la réalisation du projet de réaménagement de la cellule no 6?	Mme Tzakova: Nous n’avons pratiquement plus de signalement d’odeurs depuis quelques années. Il y a des citoyens, présents à la rencontre, qui peuvent confirmer que le problème lié aux odeurs est réglé.

Question	Réponse
<p>En effet, il n’y pas d’odeurs dans nos quartiers depuis un moment. D’ailleurs c’est pour cette raison que nous n’avons pas eu de rencontre du comité de bon voisinage depuis longtemps.</p>	
<p>Vous faites mention qu’en 2014 il y a eu un pic de signalements. Est-ce que votre programme de suivi des eaux (avec les puits) a permis de détecter les odeurs? Parce qu’en 2014, c’est aussi l’année où il y a eu la mort de plusieurs poissons dans les Lacs Fauvel.</p>	<p>Mme Tzakova: Le TMA était présent depuis longtemps dans le procédé et s’est accumulé puisque les boues, issues du traitement des eaux de ruissèlement et de contact, sont réutilisées dans le processus du stablex. En 2014, nous nous sommes rendu compte que la rampe d’aspersion de neutralisant n’était pas efficace à l’emplacement installée, c’est pourquoi il y a eu un pic de signalements.</p> <p>Le TMA ne se retrouve pas dans l’aquifère profond et il n’y a pas d’écoulement de l’eau souterraine de chez Stablex vers les Lacs Fauvel, comme l’a expliqué l’expert en hydrogéologie à la rencontre n° 4.</p>
<p>Est-ce que le neutralisant que vous utilisez a une odeur de savon?</p>	<p>Mme Tzakova: Nous n’avons pas utilisé de neutralisant depuis 2017.</p> <p>Toutefois, si des odeurs reviennent dans les quartiers Stablex est prêt à recouvrir les coulées de stablex avec de l’argile liquide. De plus, nous continuons à refuser le TMA et les vigies sont toujours présentes dans les quartiers.</p> <p>C’est important pour Stablex de continuer à être un bon voisin.</p> <p><b>Ajout à la réponse :</b></p> <p>Au début, Stablex utilisait un neutralisant ayant une odeur de savon, par la suite il a été changé et il avait plutôt une odeur d’amande. Lors des dernières utilisations, le nouveau neutralisant était sans odeur.</p>
<p>Vous avez mentionné que le TMA peut se retrouver dans l’eau des bassins 7 et 8. Comment est-ce possible puisque le stablex est solide? Est-ce qu’il y a d’autres composés qui pourraient se retrouver dans l’eau?</p>	<p>Mme Tzakova: Le stablex a besoin de temps avant de se solidifier, donc lorsqu’il pleut il y a un contact entre l’eau et le stablex. Cette eau, eau de contact, est collectée et traitée.</p>

## 7. Appréciation et mot de la fin

M. Légo rappelle que la présentation, l’ordre du jour et les cartes seront publiés sur le site Internet de Stablex. Il mentionne que le comité consultatif validera le compte-rendu à la prochaine rencontre afin qu’il soit mis en ligne également.

La prochaine rencontre est prévue le 25 février de 19 h à 21 h 30.

Une rencontre n° 7 sera organisée avant la remise de l'étude d'impact sur l'environnement afin de :

- Discuter de l'évolution des préoccupations depuis le début de la préconsultation
- Faire une rétroaction finale sur l'intégration des préoccupations et recommandations dans l'étude d'impact

Question	Réponse
Est-ce que pour la rencontre du 25 février vous pourrez nous présenter les résultats de l'analyse pour l'ajout d'argile supplémentaire sur les cellules fermées?	M. Légo : Ces résultats ne seront pas disponibles pour la prochaine rencontre.
Est-ce que pour la rencontre n° 7 tous les spécialistes seront présents?	M. Légo : Il n'est pas prévu qu'ils soient tous présents. C'est d'ailleurs le rôle de Mme Lalumière, qui sera présente à cette rencontre, d'intégrer vos préoccupations et suggestions dans l'étude d'impact sur l'environnement.
À quel moment, approximativement, aura lieu la rencontre n° 7?	M. Légo : Nous allons pouvoir proposer une date à la prochaine rencontre. Nous voulons nous assurer que l'étude d'impact sur l'environnement est pratiquement complète pour le dépôt avant de faire la rencontre, afin de pouvoir vous présenter tous les résultats. Nous prévoyons déposer l'étude d'impact au printemps 2020.
Quand aura lieu le BAPE?	M. Légo : Le calendrier pour le BAPE est hors du contrôle de Stablex, mais nous vous tiendrons informé.

Suivi	Échéancier
Informers les participants lorsque l'étude d'impact sur l'environnement sera rendue publique par le MELCC.	Une communication sera faite aux membres du comité lorsque l'étude d'impact sur l'environnement sera rendue publique

M. Légo remercie les participants d'être présents aux rencontres et mentionne que leurs commentaires et suggestions sont utiles à l'élaboration de l'étude d'impact sur l'environnement afin d'avoir le meilleur projet possible.

M. Craft demande aux participants de donner leur avis sur la séance par le biais d'un questionnaire de satisfaction.

Production du compte-rendu  
 Transfert Environnement et Société  
 Rapporteuses : Rébecca Gelly-Cyr et Alexa Lachaume  
 Facilitation : Alex Craft

ANNEXE 1 : Liste des participants à la rencontre



Nom	Prénom	Titre - Organisation
Bigras	Léopold	Citoyen de Blainville
Bigras	Lise	Citoyenne de Blainville
Carrière	Yves	Citoyen de Blainville
Caya	Sébastien	Observateur — Domaine de la sécurité — SSIB
Dorval	Marie-Ange	Membre du Comité – Milieu agricole
Downing	Mike	Membre du Comité - Citoyen de Blainville
Gagnon	Steve	Citoyen de Blainville
Genest	Jean-Pierre	Membre du Comité - Citoyen de Blainville
Gingras	Stéphanie	Membre du Comité - Organisme économique - AGAB
Gravel	Nicole	Membre du Comité - Citoyenne de Blainville
Labadie	Gabrielle	Membre du Comité - Organisme communautaire – Moisson Laurentides
Laflamme	François	Membre du Comité - Citoyen de Blainville
Lavoie	Guy	Citoyen de Blainville
Lavoie	Jacques	Citoyen de Blainville
Lépine	Éric	Observateur — Domaine municipal — Ville de Blainville
Leplatois	Ludovic	Membre du Comité - Citoyen de Blainville
Lévesque	Annie	Observatrice — Domaine municipal — Ville de Blainville
Lortie	Anne	Citoyenne de Blainville
Marcotty	Catherine	Observatrice – Domaine municipal – MRC Thérèse de Blainville
Murphy	Natalie	Citoyenne de Blainville
Nault	Christian	Membre du Comité — Citoyen de Blainville
Serre-Denis	Olivier	Représentant d’Orica

# Stablex



## Ordre du jour — Atelier thématique – Qualité de l’air, gestion des argiles excédentaires et des odeurs

### Projet de réaménagement de la cellule de placement n°6

Mardi 4 février 2020 — Centre culturel et communautaire Thérèse de Blainville, salle J. B. Charron, 120 Boul. du Séminaire, Sainte-Thérèse, Québec, J7E 1Z2

Heure	Sujet
19 h à 21 h	Ouverture et mot de bienvenue Présentation des membres
	Présentation du déroulement de la rencontre
	Validation du compte rendu de la quatrième rencontre
	Présentation et échange sur la gestion des argiles excédentaires
	Présentation et échange sur la qualité de l’air
	Présentation et échange sur la gestion des odeurs
	Prochaines étapes et mot de la fin